

**Questionnaire du comité ACE envoyé aux partis politiques
en lice pour les élections au Québec**

Dévoilez votre plan pour la prévention, le traitement et les soins de l'arthrite au Québec

Dirigé par des patients, le comité ACE (*Arthritis Consumer Experts*) est l'organisme national de défense des intérêts des personnes atteintes d'arthrite le plus important au Canada. Grâce à sa campagne « **Votez en faveur de l'arthrite** », le comité ACE encourage les partis politiques à se pencher sur les enjeux de santé qui comptent le plus pour plus d'un million de Québécois souffrant de cette maladie.

Le comité ACE invite donc votre parti à répondre aux questions suivantes. Les réponses pourront être publiées sur le site Web du comité ACE et intégrées aux ressources électorales de la campagne « Votez en faveur de l'arthrite » afin d'aider les personnes atteintes d'arthrite à comparer les engagements des partis et à prendre des décisions éclairées lors des élections provinciales.

Les réponses ne peuvent être modifiées que pour des raisons d'orthographe, de grammaire, de mise en forme et de longueur. Toute modification de fond sera soumise à votre parti pour validation avant publication.

Merci de bien vouloir nous faire parvenir vos réponses avant le mercredi 30 septembre 2026.

Question 1

Quelles mesures concrètes votre parti compte-t-il prendre pour améliorer le diagnostic précoce de l'arthrite et l'accès aux rhumatologues, aux équipes multidisciplinaires spécialisées dans les soins liés à l'arthrite et aux modèles de soins coordonnés?

Un diagnostic et un traitement précoces peuvent réduire la douleur, prévenir les lésions articulaires irréversibles et améliorer les résultats à long terme chez les personnes atteintes d'arthrite inflammatoire.

Question 2

Quelles mesures votre parti compte-t-il prendre pour améliorer l'accès aux médicaments fondés sur des données probantes, en veillant à ce que les politiques d'accès aux médicaments, notamment les critères d'autorisation spéciale et l'obligation « d'échec préalable », soient conformes aux meilleures données cliniques disponibles et aux recommandations thérapeutiques, afin de garantir que chaque patient bénéficie du médicament approprié, en temps opportun?

Les personnes atteintes d'arthrite devraient pouvoir bénéficier en temps opportun du médicament recommandé par leur professionnel de la santé. Le Québec a récemment amélioré l'accès aux médicaments pour les personnes atteintes de la maladie de Crohn en supprimant l'obligation « d'échec préalable » avant d'accéder à certains médicaments biologiques, reconnaissant ainsi l'importance de fournir le bon médicament à la bonne personne au bon moment.

Question 3

Quels engagements votre parti prendra-t-il pour réduire les délais d'attente pour les chirurgies de remplacement de la hanche et du genou et pour améliorer l'accès rapide aux services de réadaptation postopératoire?

Plus de 99 % des chirurgies de remplacement du genou et plus de 70 % des chirurgies de remplacement de la hanche sont attribuables à l'arthrite. Selon l'Institut canadien d'information sur la santé, la norme en matière de chirurgie de remplacement du genou et de la hanche est de procéder à l'intervention dans un délai recommandé de 26 semaines.^[1] Au Québec, en 2025, seuls 54 % des patients devant subir une chirurgie de remplacement du genou et 42 % de ceux devant subir une chirurgie de remplacement de la hanche ont été opérés dans ce délai de recommandé 26 semaines. Les longs délais d'attente peuvent prolonger la douleur et l'invalidité et aggraver la perte de mobilité chez les Québécois atteints d'arthrose qui ont besoin de ces interventions.

Question 4

Comment votre parti compte-t-il améliorer l'accès équitable aux rhumatologues, aux équipes multidisciplinaires spécialisées dans les soins liés à l'arthrite et aux modèles de soins coordonnés pour les personnes vivant dans les communautés rurales, éloignées et mal desservies du Québec?

Les personnes des communautés rurales, éloignées et mal desservies se heurtent souvent à davantage d'obstacles que celles des grands centres urbains pour obtenir un diagnostic d'arthrite, des soins spécialisés et les médicaments dont elles ont besoin.

Question 5

Comment votre parti compte-t-il évaluer et rendre publics les progrès réalisés en matière d'amélioration de la rapidité des diagnostics, d'accès aux spécialistes, de chirurgies de remplacement articulaire et de services de réadaptation pour les personnes atteintes d'arthrite de partout au Québec?

Les personnes atteintes d'arthrite méritent de savoir si l'accès aux soins liés à cette maladie s'améliore. La publication de rapports publics aide les patients, les professionnels de la santé et les gouvernements à évaluer les progrès réalisés et à identifier les possibilités d'amélioration.

^[1] Institut canadien d'information sur la santé. [Explorez les temps d'attente pour les interventions prioritaires au Canada.](#)